

COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département
du Bas-Rhin

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de
Strasbourg Chef-lieu

date convocation : 17 avril 2014
transmise le : 17 avril 2014

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 11
Conseillers représentés : 3

Séance du : 22 avril 2014

Sous la présidence de M. Jean-Charles GANGLOFF, Maire

Membres présents :

M. SCHOTTER, Mme MULLER, M. FAVIER, adjoints au maire,
Mme WENDLING, M. LORENTZ, M. LEHMANN, Mme KLEIN,
Mme HEILIG, M. SCHNITZLER, Mme MARTINS

Membres absents représentés : M. AMANN, Mme MOREL, M. WICKER

Membre absent non excusé : M. LANG

A été désignée comme secrétaire de séance : Mme KLEIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal du 8 avril 2014

1) Taux d'imposition 2014

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité, de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales sans augmentation par rapport à l'année 2013, comme suit :

- Taxe d'habitation : 9,29 %
- Taxe foncière sur propriétés bâties : 12,10 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 49,38 %

2) BUDGETS PRIMITIFS 2014

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité, VOTE les budgets primitifs de l'année 2014 comme suit :

COMMUNE

Section Fonctionnement

Dépenses : 685.896,92 € Recettes : 685.896,92 €

Section Investissement

Dépenses : 704.495,01 € Recettes : 704.495,01 €

LOTISSEMENT COMMUNAL

Section Fonctionnement

Dépenses : 239.846,56 € Recettes : 239.846,56 €

Section Investissement

Dépenses : / Recettes : /

3) Remboursement anticipé d'une partie du prêt

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que le prêt de 1.000.000 € consenti par le CCM KOCHERSBERG au taux de 4,45% en vue de financer la construction d'une salle socio-éducative et d'un atelier municipal est arrêté à la somme de 737.036 € au 1^{er} janvier 2014.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide :

- de renoncer au déblocage de la totalité du prêt,
- de rembourser par anticipation un montant de 100.000 €,
- de prévoir cette dépense en section d'investissement du budget primitif,
- d'autoriser le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

4) CAE modulable en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal, qu'à l'initiative du Conseil Général du Bas-Rhin, en partenariat avec Pôle-Emploi, les bénéficiaires du RSA socle répondant à des critères définis, peuvent être recrutés par une collectivité sous la forme d'un CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) modulable pour une durée de 6 mois minimum, renouvelable une fois, à raison d'un temps de travail compris entre 8H et 16H hebdomadaires, pour des tâches d'exécution simples.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de la mise en place d'un CAE modulable, 8H par semaine,
- prévoit cette dépense au budget primitif,
- autorise le Maire à procéder à toutes les formalités et à signer le contrat en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin.

5) Fermeture d'une classe élémentaire à l'école Felsch

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la décision de l'inspection académique de fermer une classe à l'école Felsch pour la rentrée prochaine.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité en prend acte.

6) Planning prévisionnel pour séances du conseil municipal 2014

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité es membres présents, a décidé de retenir deux dates pour les prochaines séances, à savoir :

- mardi 27 mai 2014 à 20H30
- mardi 24 juin 2014 à 20H30.

7) Urbanisme : liste des demandes d'autorisation déposées, en cours d'instruction et délivrées.